

Procès-verbal

6e assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville tenue le mardi 12 septembre 2023

En salle : Édifice Denis Giguère, 305 rue Racine, salle RC-15

Étaient présents

| | |
|------------------------|-----------------|
| Madame Lyse Pelletier | Présidente |
| Madame Véronique Perez | Secrétaire |
| Madame Nancy Beaupré | Administratrice |
| Madame Linda Duchaine | Administratrice |
| Monsieur Samuel Clavet | Administrateur |

Étaient absents

| | |
|----------------------------|-----------------|
| Madame Isabelle Duchesneau | Trésorière |
| Monsieur David Houde | Administrateur |
| Madame Laurianne Giguère | Administratrice |

Étaient également présentes

| | |
|----------------------------|--|
| Madame Marie-Josée Asselin | Conseillère municipale du district Loretteville–Les Châtel |
| Madame Dominique Gagnon | Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne |
| Monsieur Éric Légaré | Représentant du Service des loisirs et de la vie communautaire de la Ville de Québec Service des communications (<i>en mode virtuel</i>) |

QUORUM

Le quorum des membres du conseil d'administration est atteint.

Outre les personnes mentionnées précédemment, onze (11) personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

- | | | |
|-----|--|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. | Réaménagement d'équipements récréatifs au parc Saint-Raphaël – Présentation du Service des loisirs et de la vie communautaire de la Ville de Québec. | 19 h 05 |
| 4. | Questions, demandes et commentaires du public | 19 h 30 |
| 5. | Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 40 |
| 6. | Dossiers concernant le quartier | 19 h 55 |
| | 6.1 Sécurité sur la rue du Golf et à proximité de l'école du Château- d'Eau. | |
| | 6.2 Balançoires pour bébés au parc de l'Orme | |
| | 6.3 Branchement du panneau lumineux sur le boulevard des Étudiants (suivi) | |
| | 6.4 Sécurité sur les rues de la Faune et de la rue des Vieux pins | |
| | 6.5 Aménagements sur la rue Valvue | |
| 7. | Dossier du conseil de quartier | 20 h 15 |
| | 7.1 Projet de sensibilisation à la sécurité routière « Défi, à vélo ou à pied, je suis capable » | |
| | 7.2 Affiches « LENTement, s.v.p. » | |
| | 7.3 Présence du conseil à la Place éphémère le 8 juillet | |
| | 7.4 Projet commun 2024 sur la sensibilisation à la sécurité routière des conseils de quartier | |
| | 7.5 Appel de projet de sécurité routière de la ville 2024 (novembre) | |
| 8. | Correspondance | 20 h 30 |
| 9. | Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 juin 2023 | 20 h 40 |
| 10. | Fonctionnement du conseil de quartier | 20 h 45 |

| | | |
|------|---|---------|
| 10.1 | Résolution pour le paiement des travaux de rédaction | |
| 10.2 | Loi 25 – Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels | |
| 11. | Varia | 20 h 55 |
| 12. | Date de la prochaine rencontre et levée de l’assemblée | 21 h 00 |

1. Ouverture de l’assemblée

Madame la présidente Lyse Pelletier ouvre l’assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale, au professionnel du Service des loisirs de la Ville de Québec et aux personnes présentes en salle.

2. Lecture et adoption de l’ordre du jour

L’adoption de l’ordre du jour est proposée par monsieur Samuel Clavet et appuyée par madame Linda Duchaine et également, adoptée à l’unanimité par les membres.

3. Réaménagement d’équipements récréatifs au parc Saint-Raphaël –Présentation du Service des loisirs et de la vie communautaire de la Ville de Québec.

D’entrée de jeu, monsieur Légaré situe le parc Saint-Raphaël au 335, rue Nelson au nord du Club de golf de Loretteville. Il expose le plan directeur aquatique et explique que chaque pataugeoire installée dans les parcs municipaux, incluant celle du parc Saint-Raphaël, nécessite la présence de surveillants et que le recrutement de ces préposés est de plus en plus difficile. Ajouté à cela, l’usure des équipements en place, il devient impératif d’agir et de voir à solutionner le problème tout en conservant la vocation du parc. Quant à la surface de tennis du parc, elle est peu utilisée et est en mauvais état ce qui motive sa reconversion vers la pratique du Pickleball, un sport de plus en plus populaire.

Pataugeoires

Le début des travaux est envisagé dès le printemps 2024 pour remplacer les pataugeoires du parc St-Raphaël par des jeux d’eau. Projetant le plan sur écran, monsieur Légaré présente le concept. Les jeux d’eau seront aménagés en zones distinctes pour les enfants de différents groupes d’âge : petits, les 4-8 ans voire les adultes.

Source de rafraîchissement en période de canicules qui sera certes, appréciée des utilisateurs souligne-t-il. Les heures d’utilisation pourraient au besoin, être prolongées jusqu’à 21 heures.

Il est aussi prévu d’y aménager un coin d’ombre, des tables à pique-nique et de rendre l’endroit accessible aux personnes à mobilité réduite (chaises roulantes et aux poussettes). Les travaux devraient débuter au printemps-été 2024. Un projet d’investissement important et attendu.

Pickleball (tennis léger)

Monsieur Légaré annonce que quatre nouveaux terrains prendront place à l'endroit où se trouve le terrain actuel. Des filets permanents y seront installés pour les joueurs ainsi que quelques tables à pique-nique où dans l'attente, ces derniers pourront sociabiliser.

Monsieur Légaré note la suggestion des membres et de l'auditoire, qui est de présenter ces deux projets à nos concitoyens lorsqu'ils seront en voie de réalisation et aussi, lorsque complétés en 2025. Une proposition à cet égard, sera éventuellement soumise aux instances décisionnelles. Il ajoute que l'accessibilité aux terrains de Pickleball pourrait se faire à l'été 2024.

Questions sur le sujet de l'assistance

Monsieur Légaré répond aux questions de l'assistance. On y souligne la problématique du « chalet de service » et de la présence de toilettes dans le parc au parc. On demande aussi, s'il y aura une règlementation clairement affichée portant sur l'utilisation des équipements. L'état désuet d'équipements à d'autres parcs de l'arrondissement lui a également été noté.

Madame Marie-Josée Asselin et les membres du conseil de quartier remercient monsieur Légaré pour sa présentation et les réponses apportées aux questions des membres et des citoyens présents.

4. Questions, demandes et commentaires du public

Corporation des chutes Kabir-Kouba et mise en valeur des artefacts de Loretteville

Monsieur Vincent Savard travaille au sein de la corporation depuis 35 ans. Il est venu sensibiliser les membres sur les difficultés financières que vit cette dernière. Sans l'aide de la Ville et, à défaut d'être subventionnée adéquatement pour répondre à son besoin de localisation et d'effectifs, l'organisme ne pourra plus remplir sa mission.

Le nombre d'événements, de visiteurs et l'intérêt manifesté de la population, sont d'importantes variables considérées dans l'octroi d'un soutien financier aux organismes, explique madame Asselin. D'autres organismes vivent le même problème. Il serait peut-être opportun à ce stade-ci, d'évaluer l'hypothèse d'une unification des besoins de ces organismes dont la mission peut être complémentaire. Cela permettrait de dégager une voie de solution favorisant la réduction des coûts d'opération. Le partage des locaux constituant un bel exemple. Le sujet demeure d'intérêt et à suivre.

5. Période d'information de la conseillère municipale

Madame Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du district de Loretteville, informe le conseil de quartier et les participants de l'assemblée sur les sujets suivants :

- **Place éphémère Racine**
Du 8 juillet au 26 août la fête s'est déroulée tel que prévu offrant des activités pour tous les goûts et ce, malgré le mauvais temps qui a sévit durant cette période. Environ 14 000 personnes se sont jointes aux activités. Un réel beau succès. Les membres du conseil de quartier occupaient un kiosque lors de la fête qui a permis d'avoir d'intéressants échanges avec les résidants du quartier.
- **Revitalisation de la rue Racine**
Suivant une volonté politique, tous les efforts sont déployés pour assurer la vitalité de la rue Racine et qu'elle devienne une vitrine, un modèle de revitalisation à succès souligne madame Asselin. Plusieurs nouveaux commerces originaux et invitants y ont pris place, que les résidants découvrent peu à peu. Comité interservices à l'œuvre, plan de consultation à venir (avec les acteurs qui sont intéressés par la dynamisation de la rue Racine et portant sur la pertinence des équipements et mobiliers urbains, sur des projets dynamisants...), sont au cœur de la réalisation du projet « Rêvons Racine » .
- **Mascarade de l'Halloween**
Une nouvelle édition de la Mascarade de l'Halloween aura officiellement lieu cet automne. Les détails seront éventuellement communiqués.
- **Glissade au Golf de Loretteville**
La possibilité d'installation d'une glissade pour l'hiver prochain demeure possible. Les pourparlers avec l'administration se poursuivent. Il est important que soit assurée la sécurité de l'utilisation de la glissade. Pourrait être mesuré l'intérêt et la rentabilité de maintenir le restaurant du club de golf ouvert en période hivernale.

6. Dossiers concernant le quartier

- **6.1 Sécurité sur la rue du Golf et à proximité de l'école Château-d'Eau**
Le marquage au sol n'a pas été fait souligne madame Pelletier. Madame Pelletier indique aussi, qu'une résolution sera rédigée pour son adoption pour que la Ville évalue l'efficacité de la pause des bollards et des autres aménagements installés sur la réduction de la vitesse et qu'elle en fasse part au conseil de quartier. Madame Véronique Perez assure le suivi et à ce propos et préparera un projet de résolution pour la prochaine rencontre du conseil.
- **6.2 Demande pour l'installation de balançoires au parc de l'Orme**
Aucune autre information concernant ce sujet.
- **6.3 Branchement du panneau lumineux sur le boulevard des Étudiants**
- Hydro-Québec devait venir brancher l'équipement. Ne cadrant pas dans ses priorités, il en résulte que rien n'a été fait. Après 8 mois d'attente et compte tenu de la nécessité de sécuriser cette artère, la Ville exercera plus de pression auprès d'Hydro, souligne madame Asselin.
- **6.4 Sécurité sur les rues de la Faune-Vieux pins (suivi)**
Pas de nouveau dans le dossier. À suivre.

- **6.5 Aménagements sur la rue Valvue (suivi)**

Rien n'a été fait pour mettre en place les mesures d'atténuation proposées lors de l'atelier d'échanges du 13 mars dernier. Une demande d'explication sur ce *cafouillage* sera adressée à qui de droit. Madame Marie-Josée Asselin s'engage à contacter les résidents de la rue Valvue pour s'excuser de la situation. Le sujet sera porté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du conseil.

7. Dossiers concernant le quartier

- **7.1 Projet de sensibilisation à la sécurité routière « Défi, à vélo ou à pied, je suis capable »**

Tenant compte de l'enjeu qu'aurait la fermeture partielle aux abords de l'école Arc-en-ciel sur le flux de la circulation et, devant la difficulté de communication avec les divers intervenants et services impliqués, il reste à trouver une zone mitoyenne pour soutenir le déroulement du projet. Madame Véronique Perez déploie de vaillants efforts pour en assurer le succès. Les activités de sensibilisation se dérouleront les 28 et 29 septembre dans la cour des écoles l'Arc-en-ciel et Château d'Eau. Des membres du conseil accompagneront le personnel d'Accès transports viables lors de ces activités.

7.2 «Affiches « LENTement, s.v.p. »

- Madame Nancy Beaupré annonce que toutes les pancartes, que pouvaient se procurer les citoyens à la Boucherie Beaupré, ont été données. 200 affiches de plus ont été distribuées dans l'arrondissement cette année.

- **7.3 Présence du conseil à la place Éphémère le 8 juillet**

- Les membres remercient leur collègue, monsieur David Houde, pour tout le soutien à la réalisation de cette présence. Une expérience agréablement vécue par l'ensemble des membres du conseil.

- **7.4 Projet commun 2024 sur la sensibilisation à la sécurité routière des conseils de quartier**

Madame Lyse Pelletier a reçu un courriel invitant le conseil de quartier à se joindre à un projet commun qui est : de développer un vidéoclip pour septembre 2024 portant sur la sécurité routière. Une rencontre d'information se tiendra le 14 septembre à 19 h avec les autres conseils de quartier engagés dans le projet. Celle-ci, apportera plus d'information sur le projet et sur la nature des coûts que cela engendrera. Madame Pelletier et madame Nancy Beaupré y assisteront.

8. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

9. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 juin 2023

Sur proposition de madame Nancy Beaupré qui est appuyée par madame Linda Duchaine, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 juin 2023. Adopté à l'unanimité.

10. Fonctionnement du conseil de quartier

- **10.1 Résolution pour le paiement des travaux de rédaction**

- Sur proposition de madame Linda Duchaine et laquelle est appuyée par madame Véronique Perez, il est résolu d'approuver le paiement des horaires de la secrétaire de rédaction (procès-verbal du 13 juin)

- **10.2 Loi 25 – Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels**

Madame Dominique Gagnon explique l'esprit de loi qui oblige, avant le 15 novembre, l'adoption d'une résolution affirmant le rôle de protection des renseignements personnels à laquelle adhère le conseil et qui désignera le nom de la personne responsable de son application, notamment auprès de l'inscription du conseil de quartier auprès du Registre des entreprises. Sujet, qui sera porté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre d'octobre.

11. Varia

- **Journaux locaux**

Madame Linda Duchaine déplore la fin de la publication et de la distribution des journaux locaux *Des Rivières et de l'Actuel*. Organes d'information qui ont toute leur importance mais dont les coûts d'opération, mènent à ce malheureux constat.

Madame Duchaine lance l'idée d'un feuillet informatif qui pourrait être fait pour annoncer les principaux développements ou autres nouvelles *d'intérêt public* aux résidents du quartier. Embryonnaire, il reste à en élaborer le concept et voir le niveau de faisabilité à divers niveaux.

12. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 12 octobre à 19 h au centre communautaire Denis-Giguère.

Madame Nancy Beaupré propose la levée de l'assemblée à 21h20 laquelle est appuyée par monsieur Samuel Clavet.

Lyse Pelletier
Présidente

Véronique Perez
Secrétaire